La pièce de 5 francs sera-t-elle en nickel ou en argent ?

(DE NOTRE RÉDACTION PARISIENNE)

M. Henry Chéron, ministre des Finances, a déposé, il y a quelque temps, un projet de loi tendant à frapper une pièce de 5 francs en nickel du modèle de l'ancien écu. La Commission des Finances de la Chambre, saisie de ce projet, a chargé M. Jean Taurines de le rapporter. Après avoir pris l'avis des chambres de commerce et des grandes associations industrielles et agricoles, le député de la Loire a fait connaître qu'il se prononcerait contre le projet du gouvernement et demandera que l'on substitue à la pièce de 5 francs en nickel une pièce de même valeur en argent du diamètre à peu près semblable à celui de la pièce de 1 franc argent d'avant-guerre.

Le mécontentement des Instituteurs

Ce que l'on dit dans les milieux intéressés de notre région

Nous avons relaté que les délégués des diverses associations des instituteurs du Nord qui estiment lésés dans la répartition du crédit de 500 millions attribué aux fonctionnaires avaient tenu leur réunion avant-hier, au cours de laquelle ils avaient envisagé les différents moyens d'action pour protester à ce sujet.

Dans l'ordre du jour voté à la fin de la séance ils envisageaient comme moyen d'action la démission des conseillers départementaux. Au cours de la réunion les délégués avaient aussi envisagé l'éventualité d'une grève des instituteurs aux examens comme protestation à la suite de la décision du ministre de l'Intérieur.

Nous avons tenu à connaître, à propos de ce référend, l'opinion des personnalités intéressées.

M. Chalelet, recteur de la Faculté, nous a dit : « Les revendications des instituteurs sur lesquelles je ne peux me prononcer, n'entraîneront pas, j'en ai la ferme conviction, la grève aux examens. D'ailleurs, ce jour, les délégués des diverses associations d'instituteurs seront reçus par le ministre des Finances et celui de l'Intérieur, et il faut espérer qu'au cours de cette réunion un accord sera établi.

M. Da Costa, inspecteur départemental, est du même avis et selon lui, les instituteurs ne feront pas la grève des examens, mais le moyen d'action qui serait le plus dangereux serait la démission des conseillers départementaux.

D'autre part, le service de l'enseignement à la Préfecture du Nord a été étonné d'apprendre cette réunion, mais on y est d'avis identique à ceux que nous avons cités plus haut. On ajoute : « Au cas bien improbable où la grève éclaterait, les examens du certificat d'études ne seraient pas suspendus, les instituteurs étant remplacés dans cette éventualité par des inspecteurs. De plus, cette grève serait mal vue du public, car des parents mettraient facilement l'échec de leurs enfants sur le compte des instituteurs en grève ».

Quant à l'opinion des délégués des diverses associations : MM. Gorlin, du syndicat national ; Lesur, de l'Amicale ; Delourme, du syndicat unitaire, elle est formelle. Ils sont décidés à employer tous les moyens d'action pour obtenir satisfaction et ils ont la conviction de réussir. Ils jugent que les nouvelles dispositions prises envers eux les lèsent non seulement pour le total des appointements touchés, mais aussi pour la retraite. En effet, la décision du ministre comprend une diminution de 1.000 francs pour les instituteurs logés, somme qui ne compte pas dans le calcul de la retraite ; de plus, pour les instituteurs non logés, l'indemnité de logement ne correspond pas au coût des loyers.

Espérons que l'accord sera établi au cours de la réunion des délégués avec les services intéressés. — *G. M.*

Les tragiques bagarres de Limoges

On compte une centaine de blessés. Le départ de Barataud pour une destination inconnue serait imminent

Jusqu'à 18 heures, hier, la ville de Limoges a été calme. Des renforts sont arrivés. Un léger incident s'est produit devant le Palais de Justice à l'occasion d'une arrestation. Il y a eu quelques coups de sifflet et des pierres à l'adresse des gardes républicains. Les manifestants sont peu nombreux et les curieux se tiennent à distance.

Le parti communiste vient de faire apposer une affiche rejetant sur la bourgeoisie et la police la responsabilité des incidents de la nuit.

Le bruit court que le départ de Barataud pour une destination inconnue serait imminent.

On précise d'autre part que cent manifestants auraient été blessés au cours des désordres de vendredi soir à Limoges, et le nombre des arrestations serait de 40. Les manifestations ont continué devant la prison jusqu'à deux heures du matin. Une cinquantaine d'agents et de gardes seraient parmi les blessés.

Un appel à la population

La mairie de Limoges a fait placarder l'appel suivant :

« A la population limousine ! Le verdict rendu par la Cour d'assises de la Haute-Vienne a profondément ému la population limousine, qui attendait une autre sanction, mais ces manifestations ne peuvent rien changer au verdict rendu. Il faut donc qu'elles cessent, car des éléments de désordre spéculant sur la sensibilité publique ont vite fait de leur donner un autre caractère. Des collisions regrettables en sont produites. Il est triste de penser que des enfants du peuple se sont trouvés face à face et se sont heurtés à propos d'un Barataud. Le Conseil municipal qui a la charge de la sécurité morale et matérielle de la population, met celle-ci en garde contre une situation qui, si elle se prolongeait, aboutirait à des convulsions sans utilité, mais non sans danger pour la classe ouvrière. Toutes les forces de répression seraient employées contre elle et il faut l'éviter à tout prix. Le Conseil municipal fait donc un pressant appel à la population pour que celle-ci reste calme et digne, comme elle sait l'être dans les heures difficiles et pénibles. Mais il réclame en même temps, des détenteurs de la force publique, la pondération et le sang-froid qui s'imposent.

Citoyens de Limoges, pour la classe ouvrière, pour votre ville, abstenez-vous de toute nouvelle manifestation ». — *Le Conseil municipal de Limoges.*

La grave affaire d'avortement de Jeumont

Nous avons relaté, en son temps, cette affaire qui fit beaucoup de bruit dans la région, et dans laquelle sont inculpés : Hyacinthe Touplotie et son ancien ami, Marcel Démaret. Les amoureux avaient projeté de contracter mariage, mais la fiancée devint enceinte. Démaret se livra alors sur la jeune fille à des manœuvres abortives. S'étant trouvée mal, elle fut obligée de reconnaître les faits et accusa son amant. Elle reconnut également avoir eu recours à un docteur d'une localité voisine, qui lui prodigua ses soins.

Démeret nie les faits. Quant au docteur, il n'a pas encore pu se présenter devant le juge d'instruction, mais il a reconnu avoir reçu dans son cabinet la fille Touplotie, sans indiquer le genre de soins dont elle avait été l'objet.

L'instruction de cette affaire peut être considérée comme terminée, et le dossier sera transmis au Parquet pour la suite à donner.

M. Doumergue à Toulouse

M. Doumergue a quitté Paris pour Toulouse où il assistera aux fêtes du 7e centenaire de l'Université.

LES VOYAGES de la Loterie de la Presse

Tirage le 26 Juin

En dehors de très gros lots de la Loterie de la Presse, il n'en est peut-être point dans l'indication qui soit plus impatiemment attendue que celle des beaux voyages.

Le goût de ces déplacements a toujours été grand dans notre région : les beautés de la nature, la séduction d'un beau soleil et de la mer bleue, s'y font particulièrement sentir et apprécier.

Malheureusement, la cherté de la vie et le prix prohibitif des chemins de fer les rendent impossibles au plus grand nombre. Mais, grâce à la Loterie de la Presse, cette impossibilité va cesser, au moins pour quelques-uns de nos régionaux.

Six voyages sont offerts aux souscripteurs :

1° **CINQ JOURS A LA MER** pour 2 personnes (plage du Nord ou du Pas-de-Calais), billet d'aller et retour en seconde classe et cent francs par jour et par personne, pour frais d'hôtel et autres ;

2° **CINQ JOURS A PARIS**, pour 2 personnes, billet d'aller et retour en seconde classe, et cent cinquante francs par jour et par personne ;

3° **CINQ JOURS A BRUXELLES** et aux **GROTTES DE HAN**, billet d'aller et retour en seconde classe, pour 2 personnes, prix d'entrée dans les grottes et cent cinquante francs par jour et par personne, pour frais d'hôtel et autres.

On sait la célébrité des Grottes de Han, ce sont les plus vastes, les plus belles et les plus pittoresques qui existent en Europe. Leur visite est un véritable enchantement. La sortie en bateau par la rivière souterraine est un enchantement ;

4° **SIX JOURS A ROUEN ET LE MONT SAINT-MICHEL, AU PERIL DE LA MER**, billet d'aller et retour en seconde classe, pour 2 personnes, et cent cinquante francs par jour et par personne pour frais d'hôtel et autres ;

Le Mont Saint-Michel, la merveille de Normandie, est une des plus belles choses qu'on puisse contempler : l'étourdissante abbaye, véritable dentelle de pierre qui, appuyée sur le mont, semble escalader le ciel ; la venue de la mer sur la plage, et l'emprisonnement du mont par les flots, est un spectacle aussi impressionnant qu'inoubliable ;

5° **HUIT JOURS AUX PYRÉNÉES**, billet d'aller et retour en seconde classe, pour 2 personnes. Arrêt à Pau, Lourdes, Cauterets, Cirque de Gavarnie, Bayonne, Biarritz et la Côte d'Arfent. Cent cinquante francs par jour et par personne, pour frais d'hôtel et autres ;

6° **HUIT JOURS A NICE**, pour 2 personnes, billet d'aller et retour en seconde classe et cent cinquante francs par jour et par personne.

Nice, le ciel profond, la mer bleue : Nice, la ville « où fleurit l'oranger, butinent les abeilles », qui n'a rêvé de s'asseoir près de ses flots enchanteurs !

Nice clôturera, cette année, la série des beaux voyages offerts aux souscripteurs de la loterie de la Presse.

Nous pouvons dire, sans forfanterie, que jamais pareille série n'a été offerte au public dans une tombola.

Les plus belles excursions qu'on puisse faire sont ici rassemblées.

Et tout cela pour UN franc.

Qui ne voudrait courir la chance de faire un de ces voyages ?

Demain, nous donnerons quelques nouvelles indications sur les lois de cette loterie, dont le tirage public est fixé au 26 juin.

Mercredi, la liste complète des lots sera publiée. On en admirera le nombre, la valeur et la qualité.

LES BILLETS SONT EN VENTE DANS NOS BUREAUX, EN DEMANDER EGALEMENT A NOS VENDEURS ET DÉPOSITAIRES.

Un crime dans la Somme

Au cours d'une discussion avec son ancien ouvrier, un cultivateur lui transperça la gorge avec une fourche puis l'acheva à coups de barre de fer.

Hier soir à Rollot, près de Montdidier, une discussion ayant éclaté entre M. Pilion, cultivateur et son ancien ouvrier, M. Hérouard, âgé de 25 ans, venu lui réclamer des vêtements et M. Hérouard ayant menacé son ancien patron avec une pelle, ce dernier lui a transpercé la gorge avec une fourche. Il l'a achevé en l'assommant avec une barre de fer, que sa femme lui avait passée.

Le meurtrier a été arrêté.

Un terrible accident au meeting aérien de Toulouse

Deux avions entrèrent en collision Les deux pilotes ont été tués

Deux avions monoplace du 3e régiment de chasse, qui évoluaient hier après-midi au-dessus de l'aérodrome de Toulouse-Francazal, pendant la revue aérienne passée devant M. Laurent Eynac, ministre de l'Air, sont entrés en collision à 14 h. 45 et se sont abattus en vrille à proximité de l'aérodrome. Les pilotes des deux appareils ont été tués. Les deux victimes sont : le sergent-major Escudié et le sergent Maguer, du 3e aérostiers de Châteauroux.

D'accord avec le Ministre, le Comité d'organisation a suspendu momentanément le meeting.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Dimanche 9 juin 1929

Soleil : Lever à 3 h. 49 ; Coucher à 19 h. 50. Lune : Lever à 5 h. 13 ; Coucher à 22 h. 31. Aujourd'hui : Ste-Pélagie. Demain : St-Landry.

METEOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites le 6 juin à 17 heures.

Baromètre : 756 m/m 2 ; hausse depuis la veille à 18 heures : 0 m/m 3.

Thermomètre : froide, 1892 ; Minima 1007, atteint à 5 heures ; Maxima 2961, atteint à 15 heures.

Etat hygrométrique : 55 ; Hauteur d'eau tombée depuis la veille à 18 heures : 10 m/m 3 ; Direction du vent : Sud-Sud-Est ; Force : modérée ; Direction des nuages : Ouest ; Etat du ciel : couvert.

Temps probable pour dimanche : Doux, assez beau.

Office National. — Région Nord : après nuit orageuse, ciel couvert avec pluie intermittente, suivie d'éclaircies ; vent variable passant à Nord-Ouest 3 à 7 m. ; température en baisse.

DEUIL. — Les funérailles civiles de M. Dehon Arthur, administrateur de la Brasserie Roubaisienne, décédé le 7 juin, auront lieu, 155, rue de Roubaix, à Tourcoing, lundi 10 juin à 15 heures.

RECEPTIONS DE M. LE PREFET DU NORD. — M. Langeron a reçu hier matin M. Aldebert, président du Denier des Ecoles Laïques et les membres du Bureau ; M. le docteur Combemale, président, et la Commission administrative de l'asile d'aliénés de Bailleul.

RECEPTIONS A LA CHAMBRE DE COMMERCE DE LILLE. — M. Burin des Roziers, agent commercial Français aux Indes Néerlandaises, recevra à la Chambre de Commerce de Lille le mercredi 12 juin, de 14 h. 30 à 17 h. 30, les commerçants et industriels que le marché des Indes Néerlandaises est de nature à intéresser.

— M. Roustan, Attaché Commercial Français au Mexique, recevra à la Chambre de Commerce de Lille, le mardi 11 juin, de 14 h. 30 à 17 h. 30, les commerçants et industriels que le marché mexicain est de nature à intéresser.

UNE RETRAITE BIEN MERITEE. — On nous annonce le départ de M. E. Tranquelle, inspecteur à la Compagnie du Chemin de Fer du Nord. M. Tranquille prend en juin une retraite bien méritée.

DE PASSAGE. — On a enregistré le passage à Calais du major Oliver Stanley, neveu de lord Derby, ancien Ministre anglais de la Guerre et de Sir H. Porter, directeur de l'Immigration Office, partis pour Paris.

La 2me journée du Concours Hippique de Lille a remporté un beau succès

Il y avait foule hier samedi autour de la piste du Bois de la Deûle où s'est déroulée la seconde journée du Concours Hippique de Lille.

Parmi les nombreuses personnalités présentes, on remarquait, en outre des dévoués organisateurs, MM. le général Becker, commandant la 1re division d'infanterie ; M. Lévy, adjoint au maire de Lille ; Leroux, inspecteur général du ministère de l'Agriculture ; Desprez, président des Agriculteurs du Nord ; de Purre, inspecteur des haras gouvernementaux ; Tavernier, directeur des haras de Compiègne ; Hadou, vice-président des agriculteurs du Nord ; Tacquet, président de la Fédération des Concours hippiques ; Fouville, président du Concours hippique de Cambrai ; Sibline, président du Concours hippique de St-Quentin ; Barjaux, président du Concours hippique de Saint-Amand-les-Eaux ; Bertin, président du Concours hippique de Douai ; Decrombecque, président du Concours hippique de Béthune ; Canchy, secrétaire générale des Habits rouges ; le comte de Montalembert ; Hector Franchomme ; Blaeque, député de la Seine, etc., etc.

Le jury était composé pour les épreuves directement afférentes au concours hippique de MM. Pollet-Ternynck, président ; André Cauchie, secrétaire général des Habits rouges et Léon Tacquet, président de la Fédération des Sociétés Hippiques de Lille.

Au début de la réunion eut lieu un concours de postiers et postières de race boulonnaise, organisé par la société des agriculteurs du Nord qui donna les résultats suivants :

Pour la 1re catégorie, chevaux attelés seuls à une voiture à 2 roues : 1er prix, 800 fr., Voltigeuse à M. Dambricourt ; 2e, 700 fr. Tout Blanc à M. Ansel ; 3e, 600 fr. Elégante à M. Castelin ; 5e, 500 fr. Farceur à M. Lecerf ; 6e, 400 fr. Infernal à M. Castelin ; 7e, 400 fr. Bambine à M. Lecerf ; 8e, 400 fr. Vigilant à M. Castelin.

Pour la 2e catégorie, chevaux attelés à deux : 1er prix, 800 fr. Tout Blanc et Farceur à M. Lecerf ; 2e, 700 fr. Infernal et Vigilant à M. Castelin ; 3e, 600 fr. Fanny et Mouton à M. Masse-Pollet.

La distribution des prix a été faite par M. Leroux, Inspecteur Général de l'Agriculture.

Puis fut disputé le Prix des Agriculteurs du Nord, handicap pour chevaux de tout âge et de toute catégorie, dont voici le classement : 1er prix (1.000 fr.) Merveilleuse à M. Delassadère ; 2e prix, Triple Pattes (800 fr.) à M. Roussean ; 3e prix, (600 fr.) Surprise à M. Lamy ; 4e prix (400 fr.) Nerwinde à M. Rousseau ; 5e, Prix (300 fr.) Nébita à M. Costa ; 6e prix, (300 fr.) Atalante III à M. de Prémont ; 7e prix (250 fr.) Belizaire II à M. Fauvelle ; 8e prix (200 fr.) Satan à M. Demailly ; 9e prix (200 fr.) Belle de Nuit à M. J. Delesalle.

Ont obtenu des flots : Régale à M. Marseille ; Fripont à M. Roussean ; Verveine à M. Béghin et Dublin à M. Legentel.

L'épreuve de barres fut alors disputée. Cette manifestation, particulièrement goûtée du public, fut âprement disputée par les 17 concurrents qui prirent le départ. Après une première éliminatoire au cours de laquelle les compétiteurs franchirent 8 barres de 1 m. 20 à 30 mètres, il restait 7 ex aequo qui « barrèrent » ensuite à 1 m. 30 ; il resta encore deux qualifiés : Hem à M. le comte de Castries et Fripon à M. Rousseau qui disputèrent la finale en sautant quatre barres de 1 m. 40.

Voici les résultats : 1er prix, (700 fr.) Fripon à M. Rousseau ; 2e prix (500 fr.) Hem à M. le comte de Castries ; 3e prix (300 fr.) Biscuit à M. Laame ; 4e prix (250 fr.) Corette à M. H. Marseille ; 5e prix ex aequo : Dublin à M. Legentil et Merveilleuse à M. Hector Franchomme.

Ont obtenu des flots : Triple Pattes à M. Rousseau et Belle de Nuit à M. Jacques Delesalle.

La journée d'aujourd'hui

Les épreuves suivantes se disputeront aujourd'hui :

A 9 h. 30, prix Saint-Georges (amazones et gentlemen) pour chevaux de tout âge et de tous pays.

A 14 h., prix Faidherbe, ouvert aux officiers appartenant aux 1re, 2e, 3e et 6e régions et au Gouvernement militaire de Paris. Cette épreuve se court sous forme d'handicap.

A 15 h. 30, concours d'attelages à quatre chevaux de race boulonnais.

A 16 h., Coupe de Lille, handicap pour chevaux de tout âge et de tous pays, au cours duquel sera disputé la Coupe Challenge offerte par M. Hector Franchomme.

Le drame de Boulogne

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

» La patronne continuant à crier, et comme elle était à terre, je la frappai à la figure à coups de talon.

(C'est ainsi que plus tard, à l'heure de cette reconstitution, trois heures après le crime, les policiers pouvaient encore retrouver des cheveux sous le talon droit du misérable).

» Mortellement blessée Mme de Sainte-Maresville réussit quand même à se traîner jusque la cuisine.

» Enfin, elle ne bougea plus. Je pris les clefs et j'ouvris le tiroir d'une armoire de la cuisine où je savais qu'elle mettait ordinairement son argent mais je ne trouvai aucune somme. De là je suis allé dans le buffet de la salle à manger où je visitai également le meuble mais je ne pris aucune argent ».

Tel fut le récit de l'assassin, fait sans une larme, sans un regret, par le jeune criminel.

Le cynisme de l'assassin

Mais ce n'était pas tout. Vers 1 h. 1/2, Fourrier s'était rendu au commissariat central avertir la police. Il avait déclaré qu'il venait de trouver sa patronne ensanglantée.

Le commissaire avertit aussitôt ses collaborateurs et la gendarmerie de Boulogne.

Se rendant à la maison du crime, il fut immédiatement frappé par l'attitude du seul témoin de la scène et des déclarations de ce dernier.

En effet, comme il remarquait dans la cour, des traces de lutte, Fourrier lui déclara qu'en rentrant dans la cuisine, il avait voulu donner de l'air à la victime qui vivait encore et qu'il l'avait transportée dans la cour.

Les aveux du misérable

Plus de deux heures, il tint tête aux policiers. Mais ceux-ci avient remrqué la blessure qu'il portait au petit doigt de la main droite.

Comment vous êtes-vous coupé ? lui fut-il demandé.

— En taillant un crayon.

C'est anormal, cette coupure aurait dû être à la main gauche.

C'est alors que les policiers usèrent du coup classique : « C'est toi qui as fait le coup et pas un autre. »

Baissant la tête, Fourrier se décida à avouer vers 4 heures 15, mais en même temps il affirmait avoir eu pour complice l'ourrier venu chercher du ciment.

On dépêcha des policiers vers ce dernier et à 16 heures 20, se demandant ce qu'on lui voulait il était amené au commissariat central. En quelques minutes, il prouva son innocence et il fut remis aussitôt en liberté.

La descente du Parquet

Le parquet avait été prévenu et était descendu sur les lieux, composé de MM. Rouquet, procureur de la République ; Gallier, substitut ; Mommesein, juge d'instruction.

Les magistrats ont procédé aux constatations légales et commis le docteur Fourmentin pour pratiquer l'autopsie de la victime. Il semble que la mort n'est pas consécutive aux multiples coups de couteau (trente environ) qui ont atteint la victime, tant à la face qu'au cou, et aux poignets, mais plutôt aux coups de talon qui ont provoqué une fracture des os du crâne.

Dans la soirée, un inspecteur de la brigade mobile est arrivé et a tenté de relever certaines empreintes digitales, en même temps il a été procédé à l'ouverture des tiroirs dans lesquels on pensait que la victime avait placé son argent. Jusqu'à présent on ne pense pas que Fourrier ait pu dérober du numéraire. Une somme de 750 francs qui avait échappé aux investigations rapides du meurtrier, a été retrouvée dans la poche du tablier de la victime. Ce dernier, après avoir été conduit au parquet a subi un interrogatoire sommaire de M. Mommesain qui a été chargé de l'instruction, et a été écroué.

Ajoutons que lors de la reconstitution du crime et durant toute l'après-midi la nouvelle de l'assassinat, vite répandue à Boulogne, avait attiré de nombreux curieux rue d'Aumont et que c'est au milieu de nombreux cris hostiles que Fourrier y fut conduit.

Pourquoi Fourrier accusait Douchin

Quand il fut sur le point d'être amené pour la reconstitution du crime, M. Perrier, commissaire central, demanda à Fourrier pourquoi il avait accusé M. Douchin d'être son complice. Ce fut le seul moment où le criminel fut émotionné. « C'est parce qu'il m'avait fait une crasse il y a quelque temps en me dénonçant comme étant l'auteur d'un vol. »

Signalons la complète collaboration des services de police locale dirigés par M. Perrier et de la gendarmerie dirigée par le capitaine Doisy, qui permit d'apporter le résultat que l'on connaît.

R. MOLEUX.

Un mouvement de grève aux Glaceries de la Basse-Sambre

(De notre correspondant de Bruxelles)

Les ouvriers des glaceries de la Basse-Sambre ayant réclamé une augmentation de salaire de 5 fr. par jour et les patrons n'ayant pas accepté, le préavis suivant a été remis par tout le personnel de la glacerie Saint-Roch à Auvelais et aux glaceries de Jemappe et de Floreffe :

« Si les patrons s'obstinent à refuser l'augmentation, les ouvriers de la Basse-Sambre ont décidé de faire appel aux ouvriers des glaceries de Charleroi, pour qu'ils se joignent à la grève ».

Fin du conflit des verriers d'Arleux

Nous avons, ces derniers jours, relaté le conflit qui existait entre les patrons et ouvriers de la verrerie d'Arleux.

Hier, à 14 heures, M. Piton, inspecteur du Travail, eut une entrevue à la verrerie d'Arleux avec M. Zigomalas, administrateur délégué. Leur conversation porta sur l'application de la loi de huit heures et les dérogations prévues.

Vers 16 heures, M. l'inspecteur du Travail quittait la verrerie pour se rendre à la mairie où les verriers étaient rassemblés dans la salle de la Justice de Paix.

En présence de M. G. Lefebvre, maire, et d'un délégué de la Fédération, M. l'inspecteur annonça que conformément au désir des ouvriers verriers, le travail pourrait reprendre lundi matin aux conditions suivantes : huit heures de travail, plus une demi-heure de préparation.

Les ouvriers obtenant satisfaction décidèrent à l'unanmilité d'accepter les conditions qui venaient de leur être soumises et ils témoignèrent à M. l'inspecteur du Travail et à M. le maire leur profonde reconnaissance pour le résultat obtenu.

Roubaix

BUREAUX : 45, Rue de la Gare (Téléph. 9-51) — DÉPOT DE VENTE : 78, Grande-Rue

LE DIMANCHE A ROUBAIX

Musée Weerts. — A l'Hôtel de Ville, de 10 à 13 heures.

Casino-Cirque. — Cinéma, music-hall, attractions.

Sociétés. — Inauguration officielle du Foyer des Mutilés. A 11 heures, réception à la gare de M. Antérion, ministre des Pensions. De 12 à 13 heures, concert-apéritif, Grand'Place, par la Grande Harmonie. A 13 heures, banquet.

— A 16 heures, au café Pandore, réunion du Cercle Horticole.

Concert. — Au Parc Barbieux, de 16 heures à 18 h. 30, grand concert par l'Harmonie du Moulin et la Cocilia Roubaisienne.

Basket-ball. — Amicale Archimère (1) contre A. C. Wattrelos, à 15 heures, à la Fédération. Coupe A.S.A.R.

Athlétisme. — Toute la journée, au parc Jean Dubrulle, championnat du Nord d'athlétisme, challenge Jean Catteau, au profit de l'Union des Mutilés.

Tir. — Amicale Ternaux, continuation du grand concours de printemps, au stand, 181, Grande-Rue.

Colombophilie. — Concorde : Orléans ; Débitants : Châteaudun et Clermont ; Progrès : Orléans et Clermont ; Mutuelle : Châteaudun et Clermont.

Pharmaciens de garde : MM. Ferraille, 81, rue de Lille ; Chavatte, 86, rue de France.

A LA MAISON BLEUE
32 Place Nouvelle Aventure LILLE
Ses Robes, Ses Manteaux

AUTO CONTRE MOTO

Samedi, vers 14 heures, un accident qui aurait pu être grave, s'est produit dans la rue de Lille, face au n° 120, dans les circonstances suivantes :

L'automobile de M. Ernest Chatilliez, expéditeur, rue du Trichon, 36, à Roubaix, conduite par lui-même, a été tamponnée par une motocyclette montée par M. Doyen Victor, 34 ans, ajusteur, rue de Bapaume, cour Broux, à Croix.

M. Chatilliez se disposait à entrer dans l'impasse des Arts et, suivant les prescriptions du code de la route, fit signe avec le bras qu'il allait virer. Le motocycliste, qui roulait à une grande vitesse en suivant la même direction que la voiture, voyant la manœuvre de M. Chatilliez, voulut le doubler sur la droite, et vint heurter violemment contre l'arrière de la voiture.

Relevé aussitôt par les témoins de l'accident M. Doyen fut ransporté à la pharmacie Ferraille où M. le docteur Féron vint lui donner les soins que nécessitait son état. Il constata des blessures d'une certaine gravité au bras droit et à la jambe gauche et l'a fait admettre à l'hôpital de la Fraternité.

D'après les premières constatations, il paraît ressortir que la responsabilité du conducteur de l'auto ne peut être engagée.

Dégâts matériels assez importants des deux côtés et principalement pour la motocyclette qui a tout le devant hors d'état.

BOCK MEYERBEER VINS FINS Liqueurs de 1er choix

SOYEZ EN REGLE

La police a surpris, dans la nuit de vendredi à samedi, vers 1 h. 10, Mme Marie L..., cabaretière, rue des Fossés, qui, malgré l'heure tardive, servait encore à boire à trois clients attablés dans son débit. Procès-verbal a été rédigé à sa charge.

Phonographes

J. BARDIAUX, seule maison, 56, rue de Lannoy, accréditée pour la vente des appareils et disques Pathé.

LUTHERIE-JAZZ-BAND-PIANO
Facilités de paiement. — Téléphone 37-75
ROUBAIX — MAISON DE CONFIANCE

LE Xme ANNIVERSAIRE DE L'UNION DES MUTILES ET REFORMES DE ROUBAIX LANNOY ET LEURS CANTONS

C'est aujourd'hui que se dérouleront les festivités organisées à l'occasion de l'inauguration officielle du « Foyer des Mutilés » et du 10e anniversaire de la fondation de l'Union des mutilés et réformés de Roubaix, Lannoy et leurs cantons.

Ces fêtes débutèrent hier soir par une grande retraite aux flambeaux à laquelle prit part notre excellente société musicale la « Concordia Harmonie ». Le cortège se forma sur la Grand' Place au milieu d'une foule enthousiaste parmi laquelle régnait une grande gaieté. Le défilé commença à 21 heures et parcourut les principales artères de la ville. Celles-ci avaient été décorées de faisceaux de drapeaux tricolores pour la réception de M. Antérion, ministre des Pensions, qui aura lieu à 11 heures. Un cortège se formera ensuite et ira rendre hommage au monument aux morts, à ceux qui sont gloorieusement tombés pour la France.

Un kiosque a été érigé sur la Grand'Place où, de midi à une heure, notre belle phalange musicale « La Grande Harmonie » donnera un concert-apéritif sous la direction de son chef réputé, M. Francis Bousquet, directeur du Conservatoire national de musique.

Toute la journée, au parc Jean Dubrulle, championnat du Nord d'athlétisme auquel prennent part toutes les grandes sociétés sportives régionales. Un grand bal de famille aura lieu, ce soir, dans la vaste salle des fêtes de la rue de l'Hospice.

Les Roubaisiens auront tous à cœur de rendre hommage et témoigner leur sympathie à nos vaillants mutilés en assistant nombreux aux diverses réjouissances qui leur sont offertes. Ils sont invités à se rendre à la réception de M. le ministre des Pensions et à participer au cortège.

A LA CROIX DE LORRAINE
LINGERIE DES VOSGES
9 et 11, rue Grande-Chaussée, 9 et 11, LILLE
TROUSSEAUX :: LAYETTES

CONCERT DU CERCLE « LES XL »

Mardi 18 juin, à 20 heures, à l'Hippodrome-Théâtre de Roubaix, la Société nationale le Cercle orphéonique « Les XL » de Roubaix, offre aux familles de ses sociétaires et de ses membres honoraires son grand concert annuel.

La vogue dont jouit cette belle société n'a pu que stimuler l'ardeur des organisateurs qui, pour la circonstance, ont préparé un programme de choix capable de contenter les amateurs les plus avertis et même les plus difficiles.

La qualités des artistes engagés est un gage assuré du succès de ce concert qui est toujours considéré comme l'un des plus brillants de l'année.

Nous aurons le plaisir d'applaudir Mme Suzanne-Marie Bertin, soprano du « Trianon-Lyrique » et des concerts Colonne ; Mlle Cécile Bacquart, notre compatriote, virtuose du piano, Grand Prix d'honneur du concours Pleyel 1929 ; M. Kourganoff, ténor ex-impérial de Russie, des théâtres de Moscou et de Léningrad, qui fera les délices du public par sa voix d'or dont on dit le plus grand bien. Cet artiste chantera en français, en italien et en russe.

Le baryton du Grand-Théâtre de Lille, M. Léon Delmulle, membre des « XL », n'aura pas de peine à récolter les bravos de l'assistance.

La note gaie sera donnée par M. Georges Chamarrat, du Théâtre national de l'Odéon. Au programme le nom de Mme Bulté-Carpentier, pianiste professeur au Conservatoire, à qui est dévolue la tâche d'accompagner ce lot d'artistes. C'est dire que ce sera parfait.

RHUMES - BRONCHITES

Ne prenez pas au hasard n'importe quel sirop. Choisissez celui qui convient au genre de toux dont vous souffrez. Les Produits Corbeaux, spécialités de formule très étudiées, nous conseillent. Dans les toux grippales et irritantes, le « Balsamique Morsou », le flacon 10 fr. 10, et dans les toux graves et négligées, bronchites chroniques, le « Sirop Holoay », le flacon 11 fr. 20, 11 bis, rue de Lannoy, et 88, rue de France, Roubaix.

FETE CIVIQUE DE LA JEUNESSE ET DES ECOLES DU 16 JUIN

Huit jours nous séparent de la Fête Civique de la Jeunesse et des Ecoles, organisée par la Fédération des Amicales de Roubaix, en collaboration avec la Caisse des Ecoles et sous le patronage de l'Administration municipale.

Cette fête, pour laquelle le Bureau fédéral déploie toute son activité, aura sans nul doute un énorme succès.

Composée le matin d'un cortège des enfants des écoles qui viendront se joindre les membres de la délégation cantonale de la Caisse des écoles, de la Ligue des Droits de l'Homme, des Amicalistes et des membres des Comités d'amicales. Après le défilé, exécution de la Cantate par les enfants. En cette circonstance, et par les soins de la municipalité, il sera remis un gâteau aux enfants ayant participé au cortège.

A l'issue du cortège, réception des corps constitués par l'Administration municipale et présentation des fanions.

Le banquet, placé sous la présidence d'honneur de MM. Langeron, préfet du Nord ; Lebas, conseiller général, maire de Roubaix ; Chatelet, recteur d'Académie ; Da Costa, inspecteur d'Académie, est fixée à 15 h. très précises, prévoit une nombreuse affluence. Les Comités d'amicales retardataires sont priés de bien vouloir envoyer pour le lundi 10, au plus tard, leurs inscriptions. Clôture des inscriptions mardi 11, à 20 heures.

L'après-midi, à 15 h. 45, au Square Pierre-Catteau, concert artistique avec la participation de la Fanfare Delattre, L'Orphéon « L'Union des Travailleurs » et des Sections féminines et masculines de la Fédération des Amicales de Roubaix.

Pendant la fête, concours de bonnets réservé aux enfants.

Pour moins d'un demi-franc papier
Se remplissent les gosiers vides ;
Electeur, député, troupier
Se stabilise en l'or liquide...
De la Bière

STATISTIQUE SANITAIRE DU MOIS DE MAI

181 enfants (84 du sexe masculin et 97 du sex féminin) ont vu le jour à Roubaix durant le mois de Mai.

126 mariages ont eu lieu et 3 divorces ont été prononcés.

201 personnes (113 du sexe masculin et 88 du sexe féminin) sont mortes ; sur ce nombre 38 dont 6 étrangères à la Ville, ont succombé à l'hôpital.

La mortalité moyenne des cinq dernières années pour le mois de Mai est de 157 ; elle fut, pour Avril 1929, de 180, 24 enfants de moins de 1 ans sont morts, soit 13,2 % des naissances.

La tuberculose a fait 20 victimes, soit 10 % de la mortalité totale.

Le cancer a provoqué 21 décès.

Les maladies épidémiques en ont amené cinq : un par la coqueluche, deux par la diphtérie et deux par la grippe.

Le service d'Hygiène a fait procéder à 62 désinfections. Sur 19 échantillons d'eau pour l'alimentation soumis à l'analyse chimique, 7 ont été reconnus mauvais.

Il a été procédé à 120 recherches bactériologiques et 5 examens de sang.

Durant le mois de Mai, ledit service a délivré les autorisations concernant la constitution de 32 habitations et 92 permis relatifs à des transformations diverses dans des immeubles.

Le cambriolage du Boulevard du Maréchal-Vaillant à Lille

Nous sommes heureux d'apprendre à nos lecteurs, que le coffre-fort qui a si bien résisté aux quatre malfaiteurs pendant trois nuits consécutives, provient de la Maison **FICHET**, Succursale à Lille, 22, rue Esquermoise.

SOCIÉTÉS & COMITÉS

RADIO-CLUB DU NORD DE LA FRANCE. — Un service de laboratoire, de dépannage des postes d'amateurs et une bibliothèque, qui comprend de nombreux ouvrages et publications, sont en fonctionnement tous les dimanches, de 10 h. à midi, 55 rue Neuve. Une salle de lecture des plus confortables est mise à la disposition des membres, et des spécialistes du Comité technique seront en permanence pour tous renseignements.

ŒUVRE DE LA CROIX DE GUERRE. — On nous communique :

« Les jeunes filles désireuses de donner leur concours les dimanches 23 et 30 juin ou l'une des ces deux journées à l'Œuvre de la Croix de Guerre, pour la vente des petites fleurs au bénéfice de la maison « Des Croix de Guerre », vente qui aura lieu aux mêmes dates dans toute la France, sont priées de se faire inscrire 41, rue de la Gare, au local de la Fraternelle des Combattants Roubaisiens, le plus tôt possible.

FÉDÉRATION MUTUELLE DES COMBATTANTS BELGES. — Aujourd'hui, de 9 h. 30 à 11 h., service de secrét